
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 novembre 2023 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Direction générale
M. Claude Carrette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. Alex Norris, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE23 1702

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 novembre 2023 en y retirant le point 30.003 et en y ajoutant le point 30.007.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE23 1703

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE23 1704

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 23 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE23 1705

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, les commandes pour la fourniture de travaux d'abattage de frênes et d'arbres dépérissants d'autres essences dans les milieux naturels de la Ville de Montréal, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20145;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Itée	Lot 1 - Grand parc de l'Ouest, secteurs du Bois de l'île-Bizard et de la Pointe-Théorêt (C.-St.-J.) & boisés locaux de l'arrondissement Île-Bizard-Ste-Geneviève	1 482 522,14 \$
Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Itée	Lot 2 - Bois-de-Liesse & Grand parc de l'Ouest, secteurs du boisé Angell et du Rapide-du-Cheval-Blanc	2 203 752,27 \$
Asplundh Canada ULC	Lot 3 - Parc du Mont-Royal et parc-nature du Bois-d'Anjou	411 144,85 \$
Asplundh Canada ULC	Lot 4 - Boisés locaux de grandes tailles (~ 300 à 2 500 abattages)	1 946 754,40 \$

Arbre NB inc.	Lot 5 - Boisés locaux de petites tailles (~ 30 à ~ 300 abattages)	704 228,68 \$
Arboriculture de Beauce inc.	Lot 6 - Boisés locaux en rives ou terrains escarpés	407 494,40 \$
Arbo-Design inc.	Lot 7 - Boisés sur court préavis - Île de Montréal	1 309 910,18 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 846 580,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 269 871,04 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement des adjudicataires;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1239196002

CE23 1706

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer la première option de prolongation de 12 mois pour la tenue des collectes itinérantes des résidus domestiques dangereux (RDD) incluant le traitement des matières collectées et autoriser une dépense additionnelle de 530 135,20 \$ taxes incluses, dans le cadre des deux contrats à Clean Harbors Québec inc. (CG20 0515), majorant ainsi le montant total des contrats de 1 590 405,61 \$ à 2 120 540,81 \$, taxes incluses;

Firme	Contrat	Lot	Montant (taxes incluses)
Clean Harbors Québec inc.	RDD Collectes itinérantes 1	1	262 844,36 \$
Clean Harbors Québec inc.	RDD Collectes itinérantes 2	2	267 290,84 \$
TOTAL			530 135,20 \$

- 2- d'exercer les deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la collecte et le traitement des RDD en provenance des cours de voiries et des écocentres et autoriser une dépense additionnelle de 1 171 353,32 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat à C.R.I. Environnement inc. (CG20 0515), majorant ainsi le montant total des contrats de 1 757 029,98 \$ à 2 928 383,30 \$, taxes incluses;

Firme	Contrat	Lot	Montant (taxes incluses)
CRI Environnement inc.	RDD Cours de voirie	3	135 229,42 \$
CRI Environnement inc.	RDD Écocentres	4	1 036 123,90 \$
TOTAL			1 171 353,32 \$

- 3- d'autoriser une dépense de 71 504,58 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

Firme	Contrat	Lot	Contingences (taxes incluses)
Clean Harbors Québec inc.	RDD Collectes itinérantes 1	1	10 905,94 \$
Clean Harbors Québec inc.	RDD Collectes itinérantes 2	2	11 090,43 \$
CRI Environnement inc.	RDD Cours de voirie	3	5 715,58 \$
CRI Environnement inc.	RDD Écocentres	4	43 792,63 \$
TOTAL			71 504,58 \$

- 4- d'autoriser une dépense de 86 126,10 \$, taxes incluses, à titre de budget d'ajustement annuel de l'indice du prix à la consommation;

Firme	Contrat	Lot	Indexations (taxes incluses)
Clean Harbors Québec inc.	RDD Collectes itinérantes 1	1	9 804,09 \$
Clean Harbors Québec inc.	RDD Collectes itinérantes 2	2	9 969,95 \$
CRI Environnement inc.	RDD Cours de voirie	3	7 660,15 \$
CRI Environnement inc.	RDD Écocentres	4	58 691,91 \$
	TOTAL		86 126,10 \$

- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1238501001

CE23 1707

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer la première année d'option de prolongation, pour les lots 2 et 3, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 30 octobre 2024 pour la fourniture des services d'entretien général des espaces verts et des surfaces, dans le cadre du contrat accordé à Du Vert au rouge inc., conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18520 (CE21 0489);
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 25 545,73 \$, taxes incluses, pour la fourniture des services d'entretien général des espaces verts et des surfaces, dans le cadre du contrat accordé à Du Vert au rouge inc. (lot 2), majorant ainsi le montant total du contrat de 73 670,91 \$, taxes incluses à 99 216,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18520;
- 3- d'autoriser une dépense additionnelle de 22 126,94 \$, taxes incluses, pour la fourniture des services d'entretien général des espaces verts et des surfaces, dans le cadre du contrat accordé à Du Vert au rouge inc. (lot 3), majorant ainsi le montant total du contrat de 63 811,53 \$, taxes incluses à 85 938,47 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18520;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer la première année d'option de prolongation, pour le lot 1, pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025 pour la fourniture des services d'entretien général des espaces verts et des surfaces, dans le cadre du contrat accordé à 178001 Canada inc./Groupe Nicky conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18520 (CG21 0180);
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 535 907,92 \$, taxes incluses, pour la fourniture des services d'entretien général des espaces verts et des surfaces, dans le cadre du contrat accordé à 178001 Canada inc./Groupe Nicky (lot 1), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 576 199,63 \$ à 2 112 107,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18520;
- 3- d'autoriser une dépense additionnelle de 123 138,27 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1235978007

CE23 1708

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Ascenseur Néoservices inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme pour le lot 3, le contrat pour un service d'entretien d'équipements de transport vertical pour sept bâtiments du Service de la police de la Ville de Montréal (SPVM), et ce, pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 206 472,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20142;
- 2- d'autoriser une dépense de 20 647,21 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1237157014

CE23 1709

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Rem. groupe extrême inc., le contrat pour le service de remorquage dans le cadre des opérations de déneigement pour l'arrondissement de Ville-Marie pour une période d'un an, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 148 892,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20171;
- 2- d'autoriser une dépense de 7 444,63 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 22 333,89 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Rem. groupe extrême inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1238788005

CE23 1710

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à 9295-4007 Québec inc. (Robocut Studio) le contrat pour le prototypage, la fabrication, l'installation et le rodage des éléments muséographiques du projet Zone nature du Biodôme de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 797 005,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20111;
- 2- d'autoriser une dépense de 119 550,79 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1236545001

CE23 1711

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation et d'autoriser une dépense additionnelle de 10 530 177,74 \$, taxes incluses, pour le contrat de fourniture d'essence et 394 083,72 \$, taxes incluses, pour le contrat de fourniture de mazout pour le regroupement de la Ville de Montréal, dans le cadre des contrats accordés à Suncor Énergie inc. et Corporation Parkland (CG21 0490), majorant ainsi le montant total de contrats de 19 409 592,27 \$ à 29 939 770,01 \$, taxes incluses, pour Suncor Énergie inc. et de 885 922 \$ à 1 280 005,72 \$, taxes incluses, pour Corporation Parkland;
- 2- d'autoriser des dépenses de 1 579 526,66 \$, taxes incluses, pour le contrat de fourniture d'essence et de 59 112,56 \$, taxes incluses, pour le contrat de fourniture de mazout, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1237362002

CE23 1712

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Complexe Enviro Connexions Ltée, celui-ci ayant présenté une soumission conforme, un contrat de 36 mois pour les services d'un lieu d'enfouissement technique, incluant la possibilité de deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 545 388,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-19939;
- 2- d'autoriser une dépense de 375 580 \$, taxes incluses, à titre de paiement des redevances en vertu du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1239984002

CE23 1713

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois par laquelle 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), seul soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services de dégel de branchements d'eau potable à l'eau chaude ou à la vapeur dans les arrondissements de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 107 255,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20115 ;
- 2- d'autoriser une dépense de 16 088,34 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 16 088,34 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de 9363-9888 inc. (Sanivac);
- 5- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1238365002

CE23 1714

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure des ententes d'achat contractuel avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots 3, 7 et 8, d'une durée de 12 mois, pour la fourniture sur demande et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20016 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

Lot	Plus bas soumissionnaire conforme	Montant, taxes incluses	Nombre de soumissionnaires par lot
Lot 3: Sulfate d'aluminium acidifié 5 %	Kemira Water Solutions Canada inc.	197 986,95 \$	2
Lot 7: Silicate de sodium	Univar Solutions Canada ltée	277 541,14 \$	2
Lot 8: Soude caustique liquide (50 %)	UBA inc.	195 779,43 \$	3

- 1- d'autoriser une dépense de 100 696,13 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités des lots 3, 7 et 8 pour la durée des ententes;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Kemira Water Solutions Canada inc., Univar Solutions Canada ltée et UBA inc.;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, à même le budget de l'agglomération, et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure des ententes d'achat contractuel avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes (lots 1 et 9), ainsi qu'aux seuls soumissionnaires (lots 2, 5, 6 et 10), ces dernières ayant présenté des soumissions conformes, d'une durée de 12 mois (lots 1,2,5,6 et 10) et d'une durée de 11 mois (lot 9), pour la fourniture sur demande et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval et l'usine d'épuration Jean-R.-Marcotte, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20016 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

Lot	Plus bas soumissionnaire conforme	Montant, taxes incluses	Nombre de soumissionnaires par lot
Lot 1: Mélange de sulfate ferrique et de sulfate d'aluminium	Kemira Water Solutions Canada inc.	816 782,40 \$	2
Lot 2: Aluminate de sodium	Kemira Water Solutions Canada inc.	301 519,64 \$	1
Lot 5: Mélange de polyDADMAC et de chlorhydrate d'aluminium et polyDADMAC séparé	Kemira Water Solutions Canada inc.	2 457 682,61 \$	1
Lot 6: Chlorure de sodium (Sel NSF)	Sel Windsor ltée	1 341 817,58 \$	1
Lot 9: Hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 %	Brenntag Canada inc.	1 938 145,07 \$	2
Lot 10: Chlore gazeux format 907,2 kg	Brenntag Canada inc.	129 077,83 \$	1

- 2- d'autoriser une dépense de 1 047 753,77 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités des lots 1, 2, 5, 6, 9 et 10 pour la durée des ententes;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Kemira Water Solutions Canada inc., Sel Windsor ltée et Brenntag Canada inc.;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, à même le budget de l'agglomération, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1237100005

CE23 1715

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder aux firmes ci-dessous désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, pour une période de 47 mois, les commandes pour la fourniture et le transport de conteneurs de matières résiduelles pour les arrondissements de la Ville de Montréal, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des articles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20125;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant des contrats</u> (taxes incluses)
9386-0120 Québec inc.	Lot 1	1 050 802,06 \$
GFL Environmental inc.	Lot 2	1 037 087,24 \$
EBI Montréal inc.	Lot 5	1 051 503,86 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 129 331,06 \$, taxes incluses, à titre de budget d'ajustement des prix (indexation);

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant des indexations</u> (taxes incluses)
9386-0120 Québec inc.	Lot 1	43 289,05 \$
GFL Environmental inc.	Lot 2	42 724,05 \$
EBI Montréal inc.	Lot 5	43 317,96 \$

- 3- d'autoriser une dépense de 163 436,20 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant des contingences</u> (taxes incluses)
9386-0120 Québec inc.	Lot 1	54 704,55 \$
GFL Environmental inc.	Lot 2	53 990,56 \$
EBI Montréal inc.	Lot 5	54 741,09 \$

- 4- de procéder à une évaluation de rendement de 9386-0120 Québec inc., GFL Environmental inc. et EBI Montréal inc. à la fin des contrats;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1239634007

CE23 1716

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Intrado Life & Safety Canada (fournisseur exclusif) pour le renouvellement du contrat de support et d'entretien du système informatique d'acheminement des appels du centre d'urgence 9-1-1, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025 pour une somme maximale de 1 082 579,31 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction sécurité publique et justice du Service des technologies de l'information à signer tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1230206010

CE23 1717

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément aux dispositions de la loi, un contrat de gré à gré à SIA Innovations inc., par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour la souscription au système de gestion de l'information et des événements de sécurité (SIEM) QRadar, d'une durée de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026, pour un montant maximal de 2 206 192,44 \$, taxes incluses, ainsi que des frais de gestion payables au MCN, pour une somme maximale de 50 731,40 \$, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction sécurité de l'information du Service des technologies de l'information, à signer tous documents relatifs à ce contrat, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1239633002

CE23 1718

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Secur-Itech Distribution inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition de jetons physiques d'authentification forte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 496 036,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20143;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Secur-Itech Distribution inc.;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1239633003

CE23 1719

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc. pour la fourniture sur demande de prestations de services de développement pour solutions mobiles natives (III), pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 802 525,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20060;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Conseillers en gestion et informatique CGI inc.;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1237655006

CE23 1720

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Boisvert Gestion Parasitaire inc. pour la gestion et le contrôle parasitaire dans les collections vivantes des musées d'Espace pour la Vie pour une période de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 257 487,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20168;
- 2- d'autoriser une dépense de 25 748,79 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1237947001

CE23 1721

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer la première option de renouvellement de 12 mois pour les services techniques d'un entrepreneur spécialisé (Électricité) pour l'entretien du Plan lumière du Vieux-Montréal et d'autoriser une dépense additionnelle de 166 493,92 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Systèmes urbains inc. (CM22 1076);
- 2- d'autoriser une dépense de 9 839,79 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1237629002

CE23 1722

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option de prolongation d'un an avec indexation, pour une somme maximale de 239 180,56 \$, taxes incluses, (contrat : 207 983,11 \$ + contingences : 31 197,45 \$) apparaissant au contrat conclu de gré à gré avec Proanima en 2023 (CM22 1461) pour la fourniture de tout service animalier requis impliquant des chiens à risque, potentiellement dangereux et interdits sur le territoire de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1238726004

CE23 1723

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de deux ans par lesquelles Trois Diamants Auto (1987) ltée, seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme pour chacun des articles, s'engage à fournir à la Ville de Montréal, sur demande, la fourniture et l'aménagement de fourgonnettes utilitaires, hybrides branchables et électriques avec différents volumes d'espace cargo, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des articles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 22-19585;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17422A12 (lot 1)	434 407,03 \$
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17522A12 (lot 2)	770 881,34 \$
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17622A12 (lot 3)	369 274,54 \$
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17622B12 (lot 4)	384 921,72 \$
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17622C12 (lot 5)	552 014,73 \$
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17922A12 (lot 6)	1 339 845,33 \$
Trois Diamants Auto (1987) ltée	Devis 17922B12 (lot 7)	1 683 633,88 \$

- 1- d'autoriser une dépense de 830 246,78 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Trois Diamants Auto (1987) ltée pour les lots 2, 5, 6 et 7;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1237567027

CE23 1724

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Systèmes Canadiens Kronos inc., fournisseur exclusif, pour le renouvellement de l'entretien et du support des licences Kronos, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025, pour une somme maximale de 646 880,62 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1239563004

CE23 1725

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de 36 mois et autoriser une dépense additionnelle de 2 240 438,42 \$, taxes incluses, pour la prolongation de la solution infonuagique de la gestion intégrée des ressources humaines HCM, dans le cadre du contrat accordé à Oracle Canada ULC. (CG18 0449), pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026, majorant ainsi le montant total du contrat de 7 276 932,49 \$ à 9 517 370,91 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1237684005

CE23 1726

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser un addenda modifiant, sans dépenses supplémentaire au contrat initial, la répartition du financement entre le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) et l'arrondissement de LaSalle, afin d'augmenter la dépense de 5 578 679,41 \$, taxes incluses, pour le SGPMRS et de diminuer du même montant la dépense de l'arrondissement de LaSalle, dans le cadre du contrat accordé à l'entreprise Construction Gamarco inc. (CM22 1092) pour les travaux de mise aux normes de l'aréna du Centre sportif Dollard-St-Laurent;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.022 1239668001

CE23 1727

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de décontamination et de démolition sélective dans le futur site permanent principal des centres d'appels 9-1-1, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 259 843,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15875;
- 2- d'autoriser une dépense de 49 370,27 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1238141003

CE23 1728

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Construction Doverco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de rénovation et de réaménagement en vue de l'intégration du libre-service (RFID) dans la bibliothèque interculturelle de la Côte-des-Neiges, située au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 163 024,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15873-1;
- 2- d'autoriser une dépense de 432 604,94 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 214 145,62 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à l'évaluation du rendement de Construction Doverco inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1237381003

CE23 1729

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser les modifications apportées à l'intervention du Service des finances afin de modifier la source de financement dans le cadre du contrat n° 478010 (CM23 0166), accordé à Loiselle inc., pour des travaux de réhabilitation environnementale, de conduite d'eau secondaire et de voirie dans l'avenue Dollard, de la ruelle du Manoir à l'avenue Ducharme, dans l'arrondissement d'Outremont;
- 2- d'autoriser le transfert de 1 175 000 \$, taxes incluses, vers le Programme de subvention PEV;
- 3- de corriger les catégories d'actifs de certaines clés comptables de l'intervention financière du Service de l'eau;
- 4- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1227231090

CE23 1730

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le transfert d'un montant de 380 000 \$ du budget des incidences du contrat d'exécution des travaux de réaménagement des îlots I et II du square Viger (CM18 1001), du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports vers l'arrondissement de Ville-Marie, afin de permettre à l'arrondissement la réalisation de travaux de protection contre les inondations dans le pavillon Viger, l'achat de mobilier pour le café et la mise sur pied d'un atelier pour les vélos, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1239558002

CE23 1731

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat à Sécurimed inc. pour la réalisation d'examens médicaux de préemploi et en cours d'emploi pour la Ville de Montréal, pour une période maximale de 24 mois, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025, ou jusqu'à épuisement des fonds prévus, pour une somme maximale de 679 324,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-19955;
- 2- d'autoriser une dépense de 101 898,61 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Sécurimed inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1239146002

CE23 1732

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, soit le regroupement formé par Archipel architecture inc. et Bouthillette Parizeau inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la réalisation des plans et devis ainsi que l'accompagnement durant le chantier pour les nouveaux centres 9-1-1 de la sécurité publique (sites temporaires), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 720 674,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20133;
- 2- d'autoriser une dépense de 108 101,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Archipel architecture inc. et Bouthillette Parizeau inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1230805003

CE23 1733

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois par laquelle AtkinsRéalisis Canada inc. (anciennement SNC Lavalin inc.), seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels pour réaliser des travaux d'auscultation et dimensionnement de chaussée pour les services centraux et les arrondissements, pour une somme maximale de 1 017 785,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-19974;
- 2- de procéder à une évaluation de rendement de AtkinsRéalisis Canada inc. (anciennement SNC Lavalin inc.);
- 3- d'autoriser le directeur de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines à prolonger les contrats pour un maximum de deux prolongations de 12 mois chacune, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1237231061

CE23 1734

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Conseillers en gestion et informatique CGI inc., par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour les services professionnels d'intégration et migration d'applications à la Power Platform en infonuagique, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 2 168 666,04 \$, taxes incluses, ainsi que des frais de gestion payables au MCN, pour une somme maximale de 43 373,32 \$, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction Engagement numérique à signer tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1237655007

CE23 1735

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Cegid inc. pour la mise à niveau de la solution et le renouvellement du service d'entretien du logiciel SIGAL utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1^{er} décembre 2023 au 31 décembre 2026, avec une seule option de prolongation de 12 mois, pour une somme maximale de 1 153 291,23 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les termes et conditions de ce renouvellement;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1237684004

CE23 1736

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la permission d'occupation par la Ville de Montréal d'un terrain no. 2201516 appartenant à Aéroports de Montréal, pour le terrain connu comme étant une partie du lot 5 450 519 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une période de 10 ans, rétroactivement au 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2032, pour les besoins du Service de l'environnement, pour un loyer total de 11,50\$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la permission;
- 2- d'approuver la dépense d'électricité de 10 499,98\$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1238042002

CE23 1737

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver une convention à intervenir entre la Ville de Montréal, l'Agence de mobilité durable (AMD) et Acceo (GTechna) aux fins de permettre à l'AMD d'utiliser le Système d'Émission de Constat Informatisé (SÉCI) et lui céder les applications informatiques Module droits de stationnement, Géolocalisation droits de stationnement, Interface droits de stationnement (MakKay et PayByPhone), Google premium et l'hébergement infonuagique or à coût nul;
- 2- d'autoriser le directeur Sécurité publique et justice du Service des technologies de l'information à signer tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1230206008

CE23 1738

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'acte de vente par lequel la Ville de Montréal acquiert de 9425-3952 Québec inc., à des fins de logement social, un terrain vacant situé à l'angle sud-est de la rue Bélanger et de la rue Avila dans l'arrondissement de Saint-Léonard, connu et désigné comme étant le lot 1 125 337 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 1 612,2 mètres carrés, au prix de 2 100 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1239220006

CE23 1739

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

De recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte de cession par lequel la Ville de Montréal cède à l'entreprise 14598369 Canada inc., tous les droits, titres et intérêts qu'elle peut détenir sur la partie de rue adjacente à l'immeuble situé au 3400, rue Raymond-Lasnier, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, constitué du lot 4 345 046 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et ce, sans considération monétaire;
- 2- d'autoriser la signature de l'acte de cession pourvu que cet acte soit, de l'avis du Service des affaires juridiques, substantiellement conforme au projet d'acte à être approuvé, notamment afin que l'acte soit conforme aux règles de la publicité foncière, si requis;
- 3- de fermer et retirer du domaine public une partie de rue intégrée au lot 4 345 046 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1239945003

CE23 1740

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet de promesse bilatérale par lequel la Ville de Montréal s'engage à vendre à la Société de transport de Montréal les lots 3 551 582 et 1 185 632 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et des parties du lot 3 551 583 dudit cadastre ainsi qu'à créer des servitudes de passage, de limitation de charges et de non-construction, nécessaires à la réfection et l'agrandissement du poste de ventilation mécanique Rielle situé dans l'arrondissement de Verdun, le tout, pour la somme de 257 425 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions prévus au projet d'acte ci-joint.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1229652003

CE23 1741

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à 9480-8789 Québec inc., pour une période de 11 mois et 23 jours, à compter du 9 décembre 2023, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 1 360 mètres carrés et le bâtiment d'une superficie d'environ 492 mètres carrés, situé aux 690 - 700, rue Jarry Ouest, à des fins de garage mécanique, pour un loyer total de 40 692,99 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1239653007

CE23 1742

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 2 000 \$ à Association francophone pour le savoir (Acfas) pour le projet « La preuve par l'image »;
- 2- d'accepter une somme de 2 000 \$ en provenance de la Fondation Espace pour la vie pour la réalisation de ce projet;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus-dépenses de 2 000 \$, couvert par la contribution de la Fondation Espace pour la vie;
- 4- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1236157005

CE23 1743

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme maximale de 190 000 \$, aux organismes et événements ci-après désignés, dans le cadre du troisième dépôt du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains 2023 du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports :

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX, NATIONAUX ET MÉTROPOLITAINS 2023 (PSES)

Dépôt 3 - 1^{er} septembre 2023

Événements	Organismes	Soutien recommandé 2023	Soutien recommandé 2024	Soutien en proportion du budget de l'événement
Volet 1 : Événements sportifs internationaux				
Super League Triathlon Arena Games	Triathlon International de Montréal	12 500 \$	12 500 \$	6.3 %
Événement international de skateboard street - Jackalope 2023	Association des sports d'action	10 000 \$	10 000 \$	15.4 %
Psicobloc Open Series	Championnat d'escalade libre canadien	10 000 \$	10 000 \$	5.4 %
Internationaux Classiques d'automne 2023	Skate Canada / Patinage Canada	9 000 \$	9 000 \$	15.0 %
Coupe du monde ISU #1 - Montréal 2023	Gestion d'événements de patinage de vitesse	10 000 \$	10 000 \$	3.5 %
Coupe du monde ISU #2 - Montréal 2023	Gestion d'événements de patinage de vitesse	10 000 \$	10 000 \$	3.8 %
Championnat International de Montréal (Grade 2)	Association Canadienne de Tennis	2 500 \$	2 500 \$	10.1 %
Série Mondiale de paratriathlon	Triathlon International de Montréal	10 000 \$	10 000 \$	9.0 %
Volet 2 : Événements sportifs nationaux				
Championnats canadiens de patinage de vitesse courte piste	Gestion d'événements de patinage de vitesse	2 500 \$	2 500 \$	15.6 %
Tournoi Grand Master	Ultimate Grand Montréal	2 500 \$	2 500 \$	15.3 %
102 ^e régata de l'Association de l'Est (ERA - Eastern Rowing association)	Club d'aviron de Montréal	2 250 \$	2 250 \$	14.6 %
Volet 3 : Événements sportifs métropolitains				
Les cross-country de l'île de Montréal	RSEQ Montréal	5 375 \$	5 375 \$	14.8 %
Course Saint-Laurent	Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect inc.	2 375 \$	2 375 \$	15.0 %
46 ^e Omnium du Québec	Judo-Québec inc.	6 000 \$	6 000 \$	13.5 %

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE23 1744

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver l'entente de contribution financière avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, entrant en vigueur à la date de la dernière signature par les deux parties et se terminant le 31 mars 2024, pour un montant maximal de 8 000 000 \$, la Ville de Montréal doit en retour acquérir pour une valeur minimale de 16 000 000 \$ des lots de terrains en vue d'y aménager des espaces verts dans l'est de l'île de Montréal, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans le secteur Assomption Sud - Longue-Pointe (ASLP);
- 2- conditionnellement à l'approbation par Décret du Gouvernement du Québec, conformément à l'article 3.11 de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) de l'entente, d'autoriser le greffier de la Ville à la signer.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1236058001

CE23 1745

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver la convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et Interloge pour l'acquisition et la rénovation des bâtiments situés aux 11 945 et 11 955, rue Lachapelle, dans le cadre de l'Entente de contribution financière pour la réalisation de logements abordables entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Fédération des travailleurs du Québec;
- 2- de déléguer à la directrice du Service de l'habitation la signature de l'acte hypothécaire de 4^e rang en faveur de la Ville de Montréal, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution financière;
- 3- d'autoriser une aide financière de 2 645 000 \$ à Interloge représentant la contribution du milieu à être remboursée par la Communauté métropolitaine de Montréal;
- 4- d'autoriser des budgets revenus et dépenses équivalents au Service de l'habitation selon l'entente pour 2023 pour un montant de 1 962 379 \$;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1233716003

CE23 1746

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver les modifications et ajustements au Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains et autoriser une dépense de 450 000 \$ au budget de fonctionnement du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;

- 2- d'approuver le renouvellement du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1239271002

CE23 1747

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la présentation des projets des arrondissements et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports suivants au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air (PAFIRSPA) :
 - 1- Projet de construction d'un terrain de soccer synthétique à 11 au parc Marcelin-Wilson -Ahuntsic-Cartierville;
 - 2- Aménagement de terrains de pickleball et réfection aires de jeux au parc Goncourt - Anjou;
 - 3- Mise aux normes et réaménagement de l'Aréna Doug Harvey - Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce;
 - 4- Mise aux normes de l'aréna Martin-Lapointe - Lachine;
 - 5- Réfection des terrains de tennis du parc Lacharité - LaSalle;
 - 6- Rénovation du Centre communautaire Centre du Plateau - Le Plateau-Mont-Royal;
 - 7- Rénovation et mise aux normes du Centre Sportif de la Petite-Bourgogne (CSPB) - Le Sud-Ouest;
 - 8- Rénovation piscine extérieure et Pavillon de Service du parc Eugène-Dostie - L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève;
 - 9- Mise à niveau et aux normes du Centre Pierre-Charbonneau - Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
 - 10- Construction Centre sportif de Montréal Nord - Phase 1: Volet aquatique - Montréal-Nord;
 - 11- Agrandissement du chalet de parc George-Springate - Pierrefonds-Roxboro;
 - 12- Aménagement patinoire réfrigérée du parc St-Jean-Baptiste - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;
 - 13- Réfection du Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme - Rosemont-La Petite-Patrie;
 - 14- Réfections des installations aquatiques et du chalet du parc Saint-Laurent - Saint-Laurent;
 - 15- Construction du Centre d'interprétation de spéléologie - Saint-Léonard;
 - 16- Sécurisation du souterrain de la caverne (Volet 2) - Saint-Léonard;
 - 17- Réfection des bassins du Natatorium - Verdun;
 - 18- Aménagement d'une patinoire réfrigérée au Parc des vétérans - Ville-Marie;
 - 19- Réfection du Centre Sportif Jean-Rougeau - Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension;
 - 20- Mise aux normes de l'aréna St-Louis - Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;
 - 21- Réaménagement du stade d'athlétisme et terrain de soccer du Complexe sportif Claude-Robillard - Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;
- 2- de confirmer l'engagement de la Ville de Montréal (services corporatifs et arrondissements) à payer sa part des coûts admissibles aux projets et à payer les coûts d'exploitation continue de ces derniers, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par les projets et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- 3- de désigner madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs aux projets sous la responsabilité du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports mentionnés ci-dessus;
- 4- d'appuyer, conditionnellement à l'obtention de la résolution d'appui du conseil d'arrondissement concerné ainsi que l'engagement à conclure une entente de partage afin que les installations soient accessibles à la population, la présentation des projets d'organismes scolaires et à but non lucratif suivants afin que ces derniers puissent être soumis à une demande d'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air (PAFIRSPA) :
 - 1- Rénovation et ajout d'installations sportives du Collège Beaubois;
 - 2- Projet de gymnase double au Collège de Montréal;
 - 3- Rénovation et mises aux normes de la toiture et de l'enveloppe du bâtiment du complexe sportif du Collège André-Grasset
 - 4- Remplacement des patinoires extérieures par des surfaces multisports au Collège Jean-de-Brébeuf;

- 5- Projet d'agrandissement : nouvelle installation sportive au Collège Jean-de-Brébeuf;
- 6- Réaménagement des espaces extérieurs du Collège Jean-Eudes;
- 7- Réaménagement du Hall St-Brendan du Collège Jean-Eudes;
- 8- Construction et aménagement d'un nouveau gymnase au Collège LaSalle;
- 9- Aménagement d'un plateau sportif au Collège Mont-Royal;
- 10- Remplacement de la surface synthétique du terrain multisports du Collège Mont-Saint-Louis;
- 11- Aménagement d'une salle d'entraînement du Collège Reine-Marie;
- 12- Aménagement d'une salle récréo-sportive multifonctionnelle du Collège St-Jean-Vianney;
- 13- Aménagement du centre d'éducation physique et sportive de l'École le Sommet;
- 14- Rénovation du gymnase de l'école primaire Alice-Parizeau du CSSDM;
- 15- Démolition et Reconstruction du gymnase de l'école primaire Félix-Leclerc du CSSDM;
- 16- Ajout de plateaux sportifs à l'école secondaire La Voie et à l'école primaire Lucille Teasdale du CSSDM;
- 17- Rénovation du gymnase de l'école primaire Internationale de Montréal du CSSDM;
- 18- Rénovation du terrain de basketball extérieur de l'école secondaire Jeanne-Mance du CSSDM;
- 19- Ajout de plateaux sportifs à l'école primaire Saint-Pierre-Claver du CSSDM;
- 20- Démolition et reconstruction du gymnase du 4251 Saint-Urbain (FACE transitoire secondaire) du CSSDM;
- 21- Rénovation du gymnase de l'école primaire St-Clément du CSSDM;
- 22- Démolition et reconstruction du gymnase de l'école primaire Sainte-Claire Annexe (3075-3077 avenue Lebrun) du CSSDM;
- 23- Rénovation du gymnase de l'école primaire Saint-Ambroise Annexe du CSSDM;
- 24- Rénovation du gymnase de l'école primaire Saint-Jean-de-Brébeuf du CSSDM;
- 25- Démolition et reconstruction du gymnase de l'édifice Marie-Rollet de l'école primaire des Monarques du CSSDM;
- 26- Démolition et reconstruction du gymnase du pavillon des Bâtisseurs de l'école primaire Saint-Noël-Chabanel du CSSDM;
- 27- Ajout de plateaux sportifs à l'école Secondaire Louis-Joseph-Papineau du CSSDM;
- 28- Démolition et reconstruction du gymnase de l'école secondaire Académie de Roberval du CSSDM;
- 29- Ajout de plateaux sportifs à l'école primaire Hélène-Boullé du CSSDM;
- 30- Ajout de plateaux sportifs à l'école primaire Saint-Gabriel-Lalemant annexe du CSSDM;
- 31- Réfection de la piscine et des vestiaires de l'école Dalbé-Viau du CSSMB;
- 32- Rénovation de la piscine, des vestiaires et du système de ventilation à l'école Nouvelle-Querbes du CSSMB;
- 33- Réfection des surfaces de jeux extérieures, installation d'un bassin de rétention, remplacement d'équipements de jeux et des clôtures, installation de filets pare-ballons et plantations d'arbres et arbustes de l'école primaire des Grands-Êtres du CSSMB;
- 34- Rénovation de terrain extérieur de l'École Lester B Pearson de la CSEM;
- 35- École Nesbitt - Rénovation Majeure - Zone Sportif de la CSEM;
- 36- Rénovation du gymnase communautaire du Collectif 1745;
- 37- Projet de rénovation et de mise aux normes du Stade IGA de Tennis Canada;
- 38- Réfection d'une partie du toit du Complexe sportif Complexe sportif St-Raphaël;
- 39- Réfection, réaménagement, mise à niveau enveloppe et aménagement intérieur du YMCA de Le Plateau Mont-Royal de YMCA du Québec;
- 40- Réfection, réaménagement, mise à niveau: infrastructure, enveloppe et aménagement intérieur du YMCA d'Ahuntsic-Cartierville de YMCA du Québec;
- 41- Réfection, réaménagement, mise à niveau: infrastructure, enveloppe et aménagement intérieur du YMCA de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce de YMCA du Québec;
- 42- Rénovation du Centre aquatique du Centre sablon;
- 43- Ajout d'un gymnase - Agrandissement du bloc D du Cégep de Saint-Laurent;
- 44- Modernisation du centre d'éducation physique et des sports du Cégep du Vieux Montréal;
- 45- Rénovations de la piscine et des vestiaires du Collège Vanier;
- 46- Remplacement des terrains multisports, aménagements paysagers et gestion des eaux pluviales de l'Université Concordia;
- 47- Agrandissement du Centre sportif - centre d'enseignement et d'activités physiques et sportives de l'Université du Québec à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

CE23 1748

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la désignation de M. Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil, comme président du Conseil jeunesse de Montréal, pour un deuxième mandat d'un an, de janvier à décembre 2024;
- 2- d'approuver la désignation de Mme Melissa Ben Meddour, comme vice-présidente du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat d'un an, de janvier à décembre 2024;
- 3- d'approuver la désignation de M. Kevin Martinez, comme vice-président du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat d'un an, de janvier à décembre 2024;
- 4- d'approuver la nomination de M. Anthony Faustin, comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2026, en remplacement de M. Gabriel Laferrière;
- 5- d'approuver la nomination de Mme Joëlle Naud, comme membre du Conseil jeunesse de Montréal, pour un premier mandat de trois ans se terminant en novembre 2026, en remplacement de Mme Rime Diany;
- 6- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1237181005

CE23 1749

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver les nominations, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, de Jy-Yoon Han en remplacement de Sylvie François et de Claudine Hubert en remplacement de Thien Vu Dang;
- 2- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1238021009

CE23 1750

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le versement de crédits supplémentaires de 5 800 000 \$ en provenance du surplus affecté de compétence locale de la réserve pour inflation vers le budget de fonctionnement du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA);
- 2- d'autoriser le versement de crédits supplémentaires de 1 200 000 \$ en provenance du budget annuel de compétence d'agglomération de la réserve pour inflation vers le budget de fonctionnement du SMRA;
- 3- d'approuver une augmentation de 5 800 000 \$ du budget en dépenses au SMRA provenant du surplus affecté de compétence locale de la réserve pour inflation;
- 4- d'approuver une augmentation de 1 200 000 \$ du budget en dépenses au SMRA provenant du budget annuel de compétence d'agglomération de la réserve pour inflation;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1232811001

CE23 1751

La présidente du comité exécutif, Mme Dominique Ollivier, déclare son intérêt et quitte la séance afin de s'abstenir de participer aux délibérations et de voter.

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de mandater la vérificatrice générale pour réaliser un audit de performance spécifique à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), concernant les pratiques et encadrements administratifs et financiers de l'organisme;
- 2- de demander à l'OCPM un gel de l'ensemble des frais de représentation, de missions et de reconnaissance pour le temps que la lumière soit faite sur la gestion de l'organisme et que de nouvelles normes conformes aux orientations de la Ville soient effectives.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1237665005

CE23 1752

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les initiatives culturelles comme décrites au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public du 4 novembre au 7 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1237883021

CE23 1753

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (21-012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1238726002

CE23 1754

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 93 000 000 \$ pour le financement de travaux sur le réseau primaire d'égouts », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1237404002

CE23 1755

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 52 614 000 \$ pour le financement des travaux afférents à la relocalisation des centres d'urgences 9-1-1 (RCG 22-024) afin d'augmenter le montant à 130 500 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1229799001

CE23 1756

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ pour le financement de travaux de maintien du réseau cyclable », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1238465003

CE23 1757

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 125 000 000 \$ afin de financer les travaux de pérennisation, de modernisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1230423001

CE23 1758

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 123 du Règlement sur les tarifs (Exercice financier 2023) (22-054), l'ordonnance numéro 16 jointe au présent dossier décisionnel afin d'appliquer la gratuité des stationnements tarifés sur rue pour les véhicules immatriculés d'une plaque pour vétérans pour la période allant du 9 au 14 novembre inclusivement sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1238373008

Levée de la séance à 11 h 14.

70.001

L'adoption des résolutions CE23 1703, CE23 1704, CE23 1738, CE23 1739, CE23 1740, CE23 1744, CE23 1750, CE23 1751 et CE23 1758 s'est déroulée à huis-clos, sous la présidence de M. Benoit Dorais.

Les résolutions CE23 1702 à CE23 1758 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore,
Greffier de la Ville